



Un évènement
labellisé



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 16 novembre 2018

Agir pour ne pas subir !

Les agences de l'eau vont investir 3 milliards d'euros pour l'adaptation au changement climatique

Dans le cadre des Assises de l'eau, les agences de l'eau et leurs comités de bassin ont rassemblé hier à Lyon plus de 800 acteurs de l'eau afin d'échanger sur les solutions pour s'adapter au changement climatique. Face au constat d'une vulnérabilité généralisée des territoires, en proie aux sécheresses et aux inondations, l'heure est aujourd'hui à la mobilisation et au partage des « bonnes pratiques ». Les agences de l'eau vont favoriser le passage à l'action grâce à leur 11^{ème} programme d'intervention 2019-2024, elles prévoient d'investir 3 milliards d'euros dans des actions d'adaptation au changement climatique.

> Les grands fleuves assoiffés : jusqu'à -50% de débit d'ici 2070

C'est indéniable, le climat change en France et cela impacte déjà l'eau, la biodiversité et les usages de l'eau. D'ici 2070-2100, les experts du climat estiment que les ressources en eau se feront plus rares, de l'ordre de **10% à 50% de débit d'étiage en moins** pour les grands fleuves français et **jusqu'à moins 30% pour les nappes**. La réduction des débits et des ressources entraînera mécaniquement une plus grande concentration des polluants dans les milieux aquatiques. Avec davantage de fortes pluies en hiver et au printemps et moins de pluie en été et en automne, la variabilité des précipitations sera grande. Les **températures atmosphériques grimperont de 2 à 5 degrés** et les sols agricoles souffriront de l'augmentation de **10% à 30% de l'évapotranspiration**, en particulier en automne. Et pour les régions littorales la montée des eaux pourrait atteindre jusqu'à 1 m sur les côtes françaises. Les Français ne s'y trompent pas, ils placent aujourd'hui le changement climatique en tête de leur préoccupation pour l'environnement, devant la biodiversité et la qualité de l'eau potable

Source : Baromètre 2018 de l'opinion des Français sur l'eau réalisé par l'IFOP pour les agences de l'eau, l'agence française pour la biodiversité et le ministère de la transition écologique et solidaire).

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eaurmc.fr
Agence Plus2sens – Laurence Nicolas et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 – laurence@plus2sens.com

> 7 plans de bassin pour s'adapter au changement climatique

Il est encore temps d'agir. Dans le domaine de l'eau, les solutions pour s'adapter au changement climatique sont déjà bien identifiées dans les plans de bassin d'adaptation au changement climatique adoptés par les 7 comités de bassin métropolitains. Ces documents identifient les phénomènes auxquels il faut se préparer, offrent un cadre et des actions concrètes pour agir.

Economiser et partager l'eau, favoriser l'infiltration des eaux pluviales ou encore retrouver le bon état des eaux afin que les milieux aquatiques soient mieux armés face au changement climatique, font partie des actions préconisées par les plans et déjà mises en œuvre dans les territoires.

Entre 2013 et 2017, ce sont ainsi 25 800 km de cours d'eau qui ont été restaurés avec l'aide des agences de l'eau : c'est l'équivalent de 25 fois la longueur de la Loire. Et 94 500 hectares de zones humides ont été préservés ou restaurés, soit 9 fois la superficie de Paris.

Le passage à l'action a déjà commencé et il doit s'accroître.

> 3 milliards d'euros d'aide des agences de l'eau

Les agences de l'eau accompagnent techniquement et financièrement des opérations en faveur du partage de l'eau, de la gestion équilibrée de la ressource, en priorité par des économies d'eau. Elles soutiennent également la préservation de la ressource en eau, ainsi que la restauration des milieux aquatiques et humides et les actions en faveur de leur préservation.

L'essentiel des actions d'adaptation préconisées dans le domaine de l'eau peut prétendre à une subvention des agences de l'eau. Leurs programmes d'intervention sont des leviers financiers pour stimuler la dynamique : au titre de leur 11^{ème} programme (2019-2024), les agences de l'eau investiront près de 500 M€ par an pour des opérations contribuant à l'adaptation au changement climatique. Ce qui en fait un des principaux financeurs dans ce domaine.

> Une charte d'engagement pour dynamiser l'action

Les agences de l'eau et les comités de bassin invitent tous les acteurs de l'eau - collectivités, entreprises, agriculteurs, associations - à signer une charte d'engagement à préserver les ressources en eau, aller vers des usages sobres et protéger la biodiversité.

[Chartes à télécharger sur www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)

[A propos des agences de l'eau](http://www.lesagencesdeleau.fr) - www.lesagencesdeleau.fr

Les agences de l'eau sont des établissements publics de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement. Elles **ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques**. Elles perçoivent l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour fiabiliser les systèmes d'assainissement, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières et protéger la biodiversité.

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eaurmc.fr
Agence Plus2sens – Laurence Nicolas et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 – laurence@plus2sens.com